

OFFRE D'EMPLOI

INTITULE DU POSTE : Coordinateur d'activités culturelles et référent.e Canal Vidéo Interne
AFFECTATION : SPIP du Rhône et de la Métropole de Lyon
LOCALISATION : Villefranche (et Corbas ponctuellement)

Recruté par le Directeur du SPIP, le coordinateur d'activités intervient au sein de l'établissement pénitentiaire de Villefranche-sur-Saône pour faciliter l'organisation et la mise en œuvre des activités visées à l'article R57-9-1 du CPP et leur évaluation.

Sous la responsabilité hiérarchique du Directeur du SPIP ou de son représentant et en lien avec la coordinatrice des activités du SPIP du Rhône et avec les personnels de l'établissement, le coordinateur d'activités travaille pour mettre en œuvre le projet culturel en maison d'arrêt, dont la coordination est assurée par la FOL 69.

MISSIONS :

Activités culturelles :

- Programmation des activités : organisation d'activités culturelles et d'éducation populaire au sein de l'établissement
- Mise en œuvre des activités : planning d'intervention, promotion des activités auprès des détenus, accueil logistique des intervenants, mise en place des fiches de suivi pour chaque intervenant
- Évaluation des activités : bilan quantitatif et qualitatif des actions, évaluation des activités mises en œuvre en lien avec le SPIP et les services de l'établissement.

Canal vidéo interne :

- Canal vidéo interne (CVI), chaîne TV de diffusion d'information interne propre aux deux établissements de Corbas et de Villefranche-sur-Saône
 - Être en lien avec tous les services des deux établissements pénitentiaires, récupérer les informations à diffuser, les mettre en forme (création de bandes annonces et de vidéos) et s'assurer de leur diffusion
 - Harmonisation, création et sélection de contenu en lien avec les objectifs du CVI définis par le SPIP
 - Formation et accompagnement de deux personnes détenues classées auxi vidéo (un dans chaque établissement) au tournage et au montage vidéo. La notion de transmission de compétences est très importante.

Ce volet CVI représente 25 % du temps travaillé, soit une moyenne de un jour par semaine et suppose une mobilité hebdomadaire sur Corbas.

ORGANISATION DU POSTE :

- Le coordinateur d'activités travaille sous la responsabilité hiérarchique du Directeur du SPIP et en lien direct avec la coordinatrice des activités culturelles du SPIP du Rhône. Il travaille en lien avec les professionnels de l'Administration Pénitentiaire (personnels de surveillance, d'encadrement, de direction, administratif ou techniques, personnels des SPIP) et leurs partenaires (enseignants, personnels du groupement privé, intervenants associatifs, personnels de santé, ...).
- Pour assurer le fonctionnement du CVI, des déplacements réguliers à Corbas, afin d'accompagner l'auxi vidéo et de programmer les playlists de diffusion, sont à prévoir.
- Dans le cadre de ses fonctions, il est en contact régulier avec les personnes détenues et a donc accès à l'ensemble des locaux de la structure.

COMPETENCES NECESSAIRES AU POSTE :

- Compétences en audiovisuel (captation visuelle et sonore, création et montage vidéo)
- Méthodologie de projet, grande capacité d'organisation et autonomie
- Diplomatie, réactivité, autonomie et pugnacité
- Capacité à encadrer et former des personnes détenues classées comme auxi
- Maîtrise des logiciels suivants : FinalcutPro (Mac) et Megaseg

Une expérience préalable auprès de publics empêchés serait bienvenue.

Conditions

- CDD de 6 mois (renouvelable)
- 1800€ brut mensuel
- Prise de poste : 1^{er} juillet 2021
- La mission est basée sur le CP de Villefranche-sur-Saône. Elle suppose toutefois un temps de travail partagé, entre les deux établissements de Corbas et de Villefranche, dans le cadre du CVI.